

LES ASSURANCES DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS



PROGRAMME

QCM de connaissances en début de session

IDENTIFIER LA LÉGITIMITÉ ET LES OBLIGATIONS DU PRÊTEUR

- I **Légitimité du prêteur**
 - a) Connaissance du risque et puissance d'achat
 - b) Adaptation de la garantie et intégration de la gestion
- II **Obligations du prêteur**
 - a) Information, conseil et pertinence de la proposition
 - b) Obligation spécifique du prêteur selon les tribunaux
- III **Assurance individuelle et collective**
 - a) Parties au contrat
 - b) Spécificités de l'assurance collective

CONNAÎTRE L'ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

- I **Définition de la garantie**
 - a) Préjudice indemnisé
 - b) Faits générateurs de la garantie : décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi
 - c) Franchises, carences, plafonds et limitations
 - d) Quelle garantie pour quel client ?
- II **Déclaration du risque et secret médical**
 - a) Déclaration du risque : sincérité, les art. L113-8 et L113-9 du Code des Assurances et les conditions d'application
 - b) Secret médical, questionnaire médical, droit à l'oubli, convention AERAS
- III **La garantie, en pratique**
 - a) Délégation / Mandat de l'assureur
 - b) Procédure d'adhésion et durée de la garantie
 - c) Gestion des sinistres

CONNAÎTRE L'ASSURANCE DES PERTES FINANCIÈRES

- I Principe indemnitaire et amortissement du capital
- II Définition de la garantie
- III Autres options
- IV Quand proposer cette assurance

APPRÉHENDER D'AUTRES GARANTIES FRÉQUEMMENT PROPOSÉES

- I Garanties liées aux cartes Visa et Mastercard
- II Garanties supplémentaires proposées par les émetteurs
- III Garanties indépendantes du financement ou de la carte

QCM de connaissances en fin de session

ANIMATION

- **Eric de LONGCAMP** : formateur consultant, spécialiste du domaine des assurances emprunteurs, bancaires et affinitaires

PUBLIC VISÉ

Chargés de clientèle, conseillers commerciaux, responsables commerciaux, gestionnaires de contrats dont l'assurance

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Justifier la légitimité du prêteur en matière d'assurance
- Identifier les obligations du prêteur
- Connaître les principales garanties proposées dans les contrats de crédit

DURÉE DATES & TARIFS



10 octobre 2023



Tarif adhérent
1060 € HT / participant
Non adhérent
1210 € HT / participant
Intra : nous consulter

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports didactiques et nombreux exemples
- QCM

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de diaporamas